

Éch@de Lherm

bulletin municipal

Janvier 2011



MISE EN SERVICE DU CHÂTEAU D'EAU ET DE LA STATION D'ÉPURATION



Ont es aquo ?

Dans le numéro précédent, on vous proposait de retrouver cet admirable monstre caché au sein de la place centrale. Il a élu domicile au pied de la croix jouxtant la halle du village.



Le serpent présente dans sa gueule la pomme de la tentation. Dès la naissance de l'art chrétien, le serpent figura Satan en raison de son rôle de séducteur, d'agent du mal et de provocateur au péché dans le récit de la Genèse. Les artistes du moyen-âge l'ont fait figurer expirant au pied du fût de la Croix.

C'est ce symbole qui a été repris par l'artisan auteur de la très belle croix de notre village du Lherm, datée de 1820. Quand vous irez au marché, le dimanche matinallez jeter un petit coup d'œil ...ça vaut le détour.

NOUVELLE RECHERCHE

De là où je suis, j'ai vu la boîte aux lettres disparaître. C'est une histoire de timbré !

Pascal Pujol



Sommaire

- p.4 Culture
- p.4 Collège
- p.5 Action Sociale
- p.7 Conseil municipal des jeunes
- p.8 Téléthon 2010
- p.9 Dossier
- p.12 Environnement
- p.14 Lherm Zone 30
- p.16 Plan de circulation, la réunion publique
- p.18 Vie locale
- p.23 Un passionné nous raconte

Écho de Lherm

Bulletin municipal de la Mairie de Lherm
2, avenue de Gascogne – 31600 LHERM
Tél : 05.61.56.07.25 - Fax : 05.61.56.11.82

Email : accueil@mairie-lherm.fr

site internet : www.mairie-lherm.fr

Directeur de la publication : Jean Ayçaguer

Responsable de la rédaction : Nadine Munch

Membres de la commission communication extra-municipale "atelier Echo de Lherm" : A. Bergès, S. Cléret,

S. De Oliveira, J. Despéron, F. Garcia, B. Guéry, V. Guéry, A. Guy, J.-B. Loubinoux, S. Marchadour, J.P. Michel, P. Miranda, N. Munch, P.Pujol, M.-P. Rodriguez.

Conception et mise en page : Pag'en Scène

stephanie.marchadour@pagenscene.fr

Imprimerie Cazaux à Muret.



Lhermoises, Lhermois,

L'année 2011 débute chargée de très nombreuses interrogations et de très nombreuses craintes pour chacun d'entre nous.

La crise financière de 2008 n'est en rien résolue pour l'ensemble de l'Europe. Les plans de rigueur se succèdent sans qu'ils apportent des solutions aux nombreux problèmes de notre vieux continent. Nos dirigeants ne semblent pas savoir ce qu'il faut faire pour enrayer notre déclin. Il n'y a plus de boussole pour donner le cap et il n'y a toujours pas de gouvernance européenne efficace.

Il est à craindre que les vieux démons du repli identitaire et du chacun pour soi ne ressurgissent car la crise financière est devenue une crise économique et sociale.

Les communes rurales restent malgré tout un lieu de démocratie directe et parviennent encore à préserver un lien social entre les habitants.

La Commune de Lherm essaiera en 2011 de faire comme que dans les années antérieures même si nos investissements vont aller en diminuant. Il nous faudra à l'avenir essayer de faire aussi bien avec moins de moyens.

L'année 2010 s'est terminée par l'inauguration de la station d'épuration et du deuxième château d'eau. Ces deux équipements permettront de garantir pour l'un une bonne desserte en eau, et pour l'autre de restituer une eau épurée au milieu naturel.

**LES COMMUNES RURALES
RESTENT UN LIEU DE
DÉMOCRATIE DIRECTE
ET PARVIENNENT À PRÉSERVER
UN LIEN SOCIAL ENTRE LES
HABITANTS.**

Les deux révisions et la modification simplifiées du PLU ont été, après enquête publique, approuvées par le Conseil Municipal.

Les travaux du deuxième cimetière sont en voie d'achèvement et une chambre funéraire devrait être bâtie dans son prolongement.

Une réunion publique sur le plan de circulation à laquelle ont participé plus de 200 Lhermois, a permis de lister les points noirs et de présenter le concept de « *Ville à 30* » permettant d'améliorer la sécurité et la qualité de vie.

Avant l'été la municipalité conviera à nouveau les Lhermoises et les Lhermois à une réunion de présentation de l'aménagement d'une zone d'habitat et d'activité économique de 30 hectares au lieu dit Coucours à l'entrée du village, route de l'Aérodrome.

L'étroite collaboration entre la Mairie et les Associations permet que chaque Lhermois puisse trouver une place dans la communauté villageoise. Travaillons tous comme citoyens à renforcer la solidarité et à défendre dans notre quotidien les valeurs de la République.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011 pour vous et tous vos proches.

Le Maire
Jean AYÇAGUER



Littérature russe : un public sous le charme

Françoise Legoac (Péchabou), Colette Moret (Toulouse), Nelly Madoré (Lherm), Elyette Dauthezac (Bouloc), Josiane Crouzet (Clarac), Eliane Bories (Toulouse), Smicha Belheine (Saint-Gaudens), Danielle Deltour (Gourdan-Polignan) et Colette Desolme (Daux) ont formé le groupe **Anim'littératures** pour offrir aux lecteurs un aperçu de la littérature russe.

Cette soirée, consacrée à la lecture à haute voix, a conquis le public. Les personnes présentes sont tombées sous le charme du décor, de la mise en scène savamment orchestrée et des textes choisis : trafics en tout genre, milieux glauques de Moscou dans l'univers de la vodka, «petits arrangements» entre politiciens véreux, mais aussi beaucoup d'humour.

La soirée s'est terminée autour du thé et du samovar et chacun attend impatiemment la prochaine représentation... Nelly Madoré



De gauche à droite : Danielle Deltour, Françoise Legaec, Colette Moret, Smicha Belheine Eliane Bories Colette Desolme, Josiane Crouzet Elyette Dauthezac et Nelly Madoré.

BRÈVES

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À L'ÉGLISE :

Entre le samedi et le dimanche nous avons eu **313 visites**, dont les trois quarts étaient commentées.

L'HISTOIRE DE LHERM

Le travail auprès des anciennes familles de Lherm se poursuit. De nouveaux documents et témoignages sur le village d'autrefois seraient les bienvenus et leurs sources seront citées dans l'ouvrage qui sera publié ainsi que lors de l'exposition qui en sera faite.

Bernard Loubinoux



COLLÈGE

Do you speak Munich ?

Nous sommes des élèves de 3^e et 4^e germanistes de Lherm. Début mai, on partira pour six jours en Allemagne, dans la région autour de Munich (Bavière). On effectuera le trajet en bus (environ euh ... longtemps!), 1300km, puis en Allemagne nous serons hébergés dans des familles d'accueil, par groupes de deux ou trois élèves.

Une fois le trajet terminé (enfin!), il est prévu que nous visitons des châteaux, dont le château de Neuschwanstein, vous savez, celui qui a inspiré le château de Walt Disney. Les contes de fées ne durent qu'un temps, nous entamerons après la visite du camp de concentration de Dachau, ceci en parallèle avec notre programme d'histoire. Cette visite permettra une confrontation avec un événement passé, tout en comprenant la montée du nazisme en Allemagne, il y a 60 ans. On visitera également des musées



(notamment le musée BMW et celui des Sciences et Techniques) puis des studios de cinéma de la Bavière !

Ah et on allait oublier ! On ira aussi faire un tour au Parc Olympique de Munich (si certains se rappellent, c'est là qu'ont eu lieu les JO de 1972).

Des journées bien remplies en perspective, auxquelles s'ajouteront deux dîners au restaurant. Les autres repas seront préparés par les familles.

Nos trois accompagnateurs Mme Alié, Mlle Jourdan et M. Massié, qui ont accepté de nous supporter et nous encadrer, voient dans ce voyage une façon de découvrir une ville, un pays, une langue inconnue dans un cadre moins scolaire, mais ont également pour objectif de nous voir mettre en pratique nos acquis à travers des situations de communication beaucoup plus réalistes qu'en classe.

Vivement Mai !!

Laurine, Judith et Dylan, élèves de 3^e au Collège Flora Tristan

Rencontre théâtrale

Le jeudi 20 janvier, les élèves du collège Flora Tristan vont assister à une représentation théâtrale *Exils* orchestrée par le metteur en scène toulousain B. Abadie. Cette pièce a déjà connu un grand succès dans de nombreuses salles de spectacle toulousaines et sera jouée au prochain Festival d'Avignon.

Cet événement s'articule autour d'un projet d'établissement c'est-à-dire l'appariement de notre collège avec celui de La Sierra de San Quilez à Binéfar en Aragon. Le but étant d'ouvrir l'établissement à l'échelle européenne et de sensibiliser les élèves à la culture espagnole tout en leur permettant un véritable bain linguistique grâce aux différents voyages qui seront organisés.

Commission Action Sociale et emploi

La motivation première des membres de la commission action sociale est de créer et de renforcer les liens sociaux.

Pour cela de nombreuses actions ont été mises en place :

- **L'envoi de cartes d'anniversaire** aux lhermois âgés de 80 ans et plus qui nous ont chaleureusement remerciés par leurs appels et des courriers fort sympathiques.
 - **Des visites régulières faites par notre équipe de bénévoles** aux aînés qui le souhaitent pour partager un moment, des souvenirs ou se promener dans le village.
 - **Une rencontre intergénérationnelle** à l'initiative du conseil municipal des jeunes autour d'un goûter préparé par les enfants et leurs parents a été très appréciée par tous les participants. Certains anciens lhermois qui ne s'étaient pas rencontrés depuis longtemps ont pu se retrouver; de nouveaux venus ont fait des connaissances et découvert à travers des échanges la vie de notre village. L'après-midi a été clôturé par des chansons et la promesse de se retrouver à travers d'autres activités.
 - **Un atelier mémoire** animé bénévolement par Marie-Thérèse Puginier, infirmière spécialisée, qui nous a proposé de faire travailler nos méninges à travers des activités de logique, d'observation et de réflexion.
- Les participants se sont vite pris au jeu, ravis de trouver



LES AIDES RÉALISÉES EN 2010 :

- aide alimentaire
- secours d'urgence pour le paiement de dépenses afférent au logement
- participation aux voyages scolaires organisés par le collège
- participation à des actions de formation

les bonnes réponses et de plaisanter sur les difficultés à en trouver certaines.

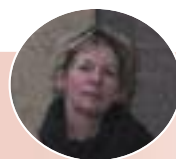
- Les ateliers informatiques et emploi.

Devant le succès des actions menées, nous sommes enthousiastes pour renouveler ces activités et développer de nouveaux projets. Ainsi nous souhaitons réaliser, avec les jeunes et les aînés, des articles sur la vie de notre village autrefois et les publier dans les prochains « ECHO de LHERM ».

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces activités pour leur bonne humeur et leur gentillesse.

Atelier Informatique et emploi

Depuis octobre 2010 l'Atelier Informatique et Emploi (l'ancien Service Information Jeunesse et Adultes à réouvert ses portes dans le nouveau local sur le parking de la mairie.



Ateliers informatique

Carla Hoek, l'animatrice, propose des ateliers

- **une Initiation Ordinateur** pour les débutants, pour découvrir l'ordinateur, le clavier et la souris,
- **une Initiation Traitement de Texte** pour vous initier à mettre en forme des textes, des tableaux, des affiches...



- **une Initiation Internet** pour découvrir Internet (recherches avec Google, utiliser une adresse électronique, Internet en toute sécurité, découvrir les sites Web intéressants comme le site de la mairie du Lherm ou de la Communauté de Communes du Savès et son nouvel Office de Tourisme, et beaucoup d'autres sujets...

Atelier emploi

L'Atelier Emploi met à votre disposition 4 ordinateurs connectés sur Internet pour

- chercher des offres d'emploi,
- actualiser votre situation mensuelle au Pôle Emploi,
- écrire, rédiger et imprimer votre CV ou lettre de motivation,
- chercher des informations sur des métiers et des formations
- et si vous avez besoin d'aide, l'animatrice est là pour vous aider.

L'Atelier Emploi est gratuit et ouvert sans rendez-vous (sauf pendant les animations). Pour tous renseignements et inscriptions sur les Ateliers Informatique, passez nous voir :

HORAIRES

Mardi

9h à 12h / 14h à 17h

Mercredi

14h à 18h

Judi

9h à 12h / 14h à 17h

Vendredi

9h à 12 h



Le goûter intergénérationnel



N'oublions pas que l'action sociale c'est aussi des aides accordées par le CCAS aux personnes en difficulté.

La majorité des secours réalisés répondent à des demandes faites par les assistantes sociales intervenant sur la commune et étudiées par les membres de la commission communale action sociale.

D'autres formes d'aides sont mises en place pour répondre au mieux aux difficultés que peuvent rencontrer certaines familles.

Les membres du CCAS sont à l'écoute de vos problèmes et étudient des réponses les mieux adaptées à vos demandes ; vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie.

Catherine Hernandez





Rencontres intergénérationnelles

Suite au goûter avec nos aînés, 4 jeunes du conseil municipal ont souhaité poursuivre les échanges et rencontrer les anciens pour parler de la vie d'autrefois.

Mercredi 1^{er} décembre 2010, M. Déjean nous a gentiment accueilli chez lui au coin du feu et nous a raconté sa vie de boulanger du village.

Voilà son histoire :

« A 14 ans et demi (le 1er octobre 1927), je rentrais comme apprenti boulanger, nourri et logé, sans salaire pendant 2 ans, puis j'ai été ouvrier pendant 14 ans. J'ai repris la boulangerie derrière l'église en 1947.

Voici ma journée de travail :

- réveil à 4 heures pour atteler le cheval au manège pour faire tourner le pétrin
- je verse dans le pétrin 80 kg de farine, de l'eau, du sel et environ 15 kg de pâte fermentée appelée levain (préparée la veille en fin de journée)
- quand la pâte est pétrie, je la laisse reposer quelques minutes et la découpe en pâtons de 2 à 4 kg, façonnés en boules bien farinées et placées dans des panetons afin que la pâte lève (1h30mn)
- pendant ce temps, je chauffe le four avec des bûches bien sèches ; puis je retire les braises pour les mettre dans un récipient bien fermé nommé étouffoir. Ces braises bien éteintes donnent la charbonille.
- Pour la mise en four, une pelle en bois de 30 cm de diamètre avec un manche de 4 à 5m permet d'amener

les pâtons au fond du four bien rangés les uns près des autres ; une fois le four rempli, on ferme la porte pour la cuisson de 1h à 1h15 environ. La

cuisson terminée, le pain est retiré du four : une partie pour la vente en magasin et l'autre pour la tournée en carriole dans la campagne pour servir les fermes isolées.

Et cela, 7 jours sur 7.

Avec le progrès, l'évolution, les machines sont arrivées : la diviseuse (pour séparer la pâte en quantité égale), la façonneuse (pour transformer la boule en flûte ou baguette), le four électrique.

La tournée, elle, se fait en camionnette. Malgré mes 97 ans et demi et après 51 ans de métier sans interruption, je me sens en grande forme. Comme quoi, le travail, c'est la santé.

Aujourd'hui, je jardine, je joue à la belote et au scrabble et je rends visite aux résidents de la maison de retraite. »

Lucy, Thomas, Corentin et Elie ont été ravis de partager ce moment privilégié avec M. Déjean, doyen du village. Les P'tits démocrates comptent bien poursuivre l'histoire.



De gauche à droite : Lucy, Mr Déjean, Corentin, Thomas et Elie

**SUITE AUX ÉLECTIONS
DU 11 SEPTEMBRE 2010,
VOICI LA NOUVELLE ÉQUIPE
DES P'TITS DÉMOCRATES :**

ADAMCZEWSKI Lucy
BOUGET Augustin
BRIAUT Célia
BRIAUT Mathias -
CAZARD Chloé
CONTIER Célian
DUPIN Anaïs
DUPUY Cassandra
FALCOU Mélanie
GARCIA Pablo
GIRAULT Sylvain
GOURDOU Laurie
GRELON Valentin
JACOUTOT Cassandra
LIMENTOUR Annabelle
MARCHADOUR Eloi
MARCHADOUR Flore
MICLO Pierre-Louis
NOBLESSE Shanen
NOBLESSE Wendy
PEDEBIDOU Corentin
RICHARME Thomas
RIZZATO Amandine
SAGUIM Laurie
SIADOUS Melvin
VIVIAN Quentin
WAGNER Elie

Les Amis de Fambine

Le samedi 13 novembre 2010, les P'tits Démocrates ont reçu la visite de l'association « les Amis de Fambine », qui aide cette île du Sénégal en œuvrant pour l'alphabétisation. Ce fut l'occasion pour l'équipe des conseillers de remettre un chèque de 511 €, récoltés à la suite du marché de Noël et au carnaval. Paulette Mandelbaum (la Présidente) et son frère Claude nous ont fait découvrir au travers d'un film, les aménagements réalisés à Fambine : agrandissement de l'école, mise en place d'une citerne d'eau, construction d'un ponton pour l'accès au Collège... Nous avons terminé la réunion ravis et nous sommes donné rendez-vous l'an prochain, et pourquoi pas autour d'un repas Sénégalais.



Pour sa deuxième édition à Lherm, le Téléthon a remporté un vif succès. L'ensemble des associations a rassemblé les lhermois et les commerçants pour offrir à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) les dons de chacun. Cette année, 3700 euros ont été récoltés.



Soirée du VENDREDI SOIR organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, le Comité des Fêtes et les Cheveux d'argent



SAMEDI SOIR - Paëlla organisée par Euro Lherm Jumelage, suivie d'un concert mis en place par la MJC viste surprise de Miss Toulouse, qui faisait la tournée de tous les Téléthon du secteur.



DIMANCHE : course à pied, concours de pêche, remise d'un don par l'ALAC, et tirage de la tombola. Monsieur Taillefer tournait la manivelle de son orgue de barbarie. Le week-end s'est terminé en musique avec les Tols au Zinc.



Sans oublier la participation du Groupe Vocal Lhermois, lors d'un concert organisé le 21 novembre.



Entrée en service de la nouvelle station d'épuration

La nouvelle station d'épuration est enfin entrée en fonctionnement. Les eaux usées de l'ancienne unité de traitement ont basculé le 5 juillet et une période d'observation industrielle a débuté.

Le traitement de dépollution s'effectue sur deux filières : la filière eau et la filière boue

La filière eau

Elle permet la dépollution des effluents. Pour cette station, la filière eau est une filière classique dite « à boues activées ». Après un passage dans un dégrilleur, puis un dessableur et un déshuileur situés dans le bâtiment le plus élevé, ceux-ci sont débarrassés des déchets les plus grossiers (évacués en centre spécialisé) et acheminés vers le bassin d'aération.

Dans cet ouvrage clé, les effluents subissent un traitement biologique constitué de deux étapes : le contact qui permet un mélange intime des effluents et des boues, puis l'aération syncope qui en alternant les phases d'oxygénation et d'anoxie permet le traitement des matières azotées et carbonées.

La déphosphatation est ensuite assurée par précipitation du phosphore dans la boue à l'aide d'un réactif.

Ainsi traités, ces effluents sont ensuite acheminés vers le clarificateur où l'eau sera séparée de la boue

La filière boue

C'est la grande originalité de cet équipement. Nous souhaitons conserver la valorisation agricole tout en diminuant la quantité d'eau transportée. Le sécheur solaire construit par la Sté Ternois est basé sur la combinaison de plusieurs facteurs qui accélèrent l'évaporation : augmentation de température par effet de serre, retournement mécanique des boues et désaturation de l'air. Sécher les boues permet de réduire la quantité à évacuer. Cette quantité peut être divisée par 4. La boue obtenue est totalement stabilisée ; elle se présente sous forme de granulés qui ne dégagent ni odeur, ni poussières et qui ne sont plus évolutifs. Ces granulés peuvent être stockés, manipulés, transportés et épandus sans aucune nuisance. Sécher les boues jusqu'à une siccité⁽¹⁾ de 70 à 80%, permet d'assurer une filière d'évacuation quelles que soient les évolutions futures de la législation.

Le principe du séchage solaire

La boue provenant de l'atelier de déshydratation de la station d'épuration est d'abord répartie par une vis sur toute la largeur de la serre.

Puis un pont de 9m de portée, procède à l'étalement de la boue sur une chape de béton, en une couche uniforme de 10 à 20 cm d'épaisseur.

La boue est alors entièrement retournée par le pont.

⁽¹⁾ degré de séchage



➡ Clarificateur.



➡ Unité de déshydratation (centrifugeuse).



➡ Serre solaire en fonction.



➡ Arrivée des premières boues séchées.



➡ L'inauguration de la station, en présence du Président du Conseil Général

Ce retournement ne se limite pas à une simple scarification⁽²⁾, il est effectué en profondeur afin d'optimiser le contact entre la boue humide et l'air de la serre.

En fin de course, la boue est poussée par le pont dans une fosse de stockage. L'intervention d'un chargeur n'a lieu que lors des opérations de déstockage de la boue séchée. La serre est construite autour d'une armature en acier galvanisé avec toiture et parois de panneaux de polycarbonate.

Des ventilateurs permettent d'extraire l'air humide de la serre. D'autres ont pour fonction de brasser l'air intérieur afin d'éviter de trop forts gradients de température et d'humidité.

La serre est assistée d'un plancher chauffant. Une pompe à chaleur récupère via un échangeur une partie des calories de l'effluent de sortie de station, pour chauffer à 45°C l'eau qui va circuler dans le plancher de la serre.

Ce plancher chauffant est composé d'une dalle en béton armé sur laquelle sont posées des plaques en aluminium intégrant des serpentins de circulation d'eau chaude. Le tout est recouvert d'une chape dans laquelle on a incorporé des paillettes d'acier.

Le plancher chauffant complète le séchage en particulier durant les périodes hivernales, permettant de garantir quelle que soit la saison, une siccité très élevée (jusqu'à 80%)

⁽²⁾ labourage léger

Il n'y a pas d'odeur. Le produit final est parfaitement stabilisé. Il n'y a pas de fermentation grâce à une aération du milieu par des retournements fréquents de l'intégralité des boues. La formation précoce des granulats empêche la formation de poussières.

L'ensemble du système (serre-plancher) est régulé par une instrumentation de contrôle : mesure de température et d'hygrométrie intérieure et extérieure, pluviométrie, vitesse du vent et hauteur du lit de boue.

Le procédé est entièrement automatisé. Il n'y a pas d'intervention de l'exploitant.

Les premières boues produites par la station sont de très bonne qualité.

Brigitte Boyé



VISITE

Si la visite de cette nouvelle installation vous intéresse, nous organisons une journée porte ouvertes

**le 19 mars 2011
de 9h à 12h**

Merci de contacter B. Boyé



05 61 56 07 25



Le deuxième château d'eau



Le deuxième château d'eau de Lherm, prévu dans le schéma directeur d'expansion du Syndicat des Eaux dès 2006, permettra d'assurer la sécurité de l'alimentation en eau potable des Communes de Labastidette, Lamasquère, Le Fauga, Saint-Hilaire et d'une partie de Lherm. Le projet a été lancé en 2008 et les travaux ont duré 11 mois.

La réserve surélevée permet de stocker 1700 m³ d'eau, elle a un diamètre de 15 m et une hauteur totale de 21 m. A sa construction a été associée la pose de 1625 m de canalisation de diamètre 150 à 400.

Actuellement remplie depuis le 1^{er} château d'eau, elle sera alimentée directement à partir de l'usine d'eau de Lherm dès que l'extension de cette dernière sera terminée, courant 2013.

L'inauguration de l'ouvrage par le Président du Conseil Général avec visite de la cuve a eu lieu le 20 novembre dernier : le château d'eau et les conduites associées auront coûté au total 1 274 620 € HT.

Son architecture choisie par le Conseil Municipal évoque les anciens pigeonniers de la région Toulousaine et apporte une note esthétique en bordure d'une des principales voies d'accès à la Commune.

Jean Ayçaguer



L'inauguration du château d'eau; le 20 novembre dernier, en présence du Président du Conseil Général.



Agence de l'Eau Adour-Garonne SDAGE* et PDM*



LE SDAGE

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Après une large concertation, le nouveau SDAGE a été adopté en novembre. Il définit les orientations et les priorités des politiques de l'eau à conduire sur le bassin en cohérence avec la directive cadre européenne sur l'eau pour atteindre plusieurs objectifs ambitieux dont le bon état pour 60% des masses d'eau de notre bassin.

Le PDM précise les actions à mettre en œuvre et est décliné au niveau des territoires.

Le bassin Adour Garonne s'étend sur **1/5 du territoire national** (115 000 km²) et héberge près de 7 millions d'habitants.

Il couvre tout ou partie de **26 départements** et **6917 communes**.

Il comprend **120 000 km de cours d'eau**, de nombreux lacs naturels ou artificiels et 420 km de littoral.

L'énergie hydraulique représente **13% de la production d'énergie électrique** au niveau national (35% de l'énergie consommée dans le bassin).

LES PROBLÈMES ET LES ENJEUX :

- **Des déficits structurels en eau persistent.** Plus de 2 500 millions de m³ sont prélevés, chaque année dont 40% pour l'irrigation, 30% pour l'industrie et 30% pour la production d'eau potable pour le volume annuel écoulé de 45 milliards de m³. Mais cette vision est trompeuse car le bilan est tendu en période d'étiage.
- **Les modifications morphologiques des rivières et du régime des eaux** altèrent les équilibres écologiques : endiguements, recalibrages, exploitations hydroélectriques, gravières.
- **Des risques d'inondation** à contenir.
- **Une qualité des eaux insuffisante**, excepté en haute montagne.

- Des équilibres biologiques perturbés dans les secteurs les plus fortement marqués par les pollutions.

De nouveaux enjeux sont apparus qui n'étaient pas pris en compte dans le SDAGE de 1996, en particulier la spécificité du littoral et de la montagne.

Des orientations fondamentales ont été définies ainsi que des enjeux et territoires prioritaires.

Parmi les priorités :

Les dispositions du SDAGE privilégient les actions préventives, plus efficaces et plus durables pour prévenir les détériorations de l'état des milieux aquatiques.

Les objectifs du SDAGE prévoient un bon état écologique de 60% des masses d'eau en 2015.

LE PDM Programme De Mesures

Etabli pour la période 2010-2015, le programme de mesures constitue le recueil des actions dont la mise en œuvre est nécessaire pour atteindre les objectifs environnementaux fixés par le SDAGE.

Les mesures inscrites au PDM se répartissent en :

- Mesures de base, qui découlent de l'application de la législation communautaire pour la protection des eaux. Elles s'appliquent au niveau national pour une meilleure homogénéité entre les bassins.
- Mesures complémentaires, définies au cas par cas en fonction de l'intensité de l'effort supplémentaire à fournir dans le cas de masse d'eau considérées comme risquant de ne pas atteindre l'objectif défini, après mise en œuvre des mesures de bases. Le catalogue comporte un ensemble de 78 mesures complémentaires, organisées en 9 catégories correspondant aux grands domaines d'actions, et en 22 sous-catégories permettant de préciser les domaines visés.

Les 9 domaines sont les suivants :

- gouvernance,
- améliorations des connaissances,
- traitements des rejets ponctuels,
- résorption des rejets diffus,
- restauration des fonctionnalités des milieux naturels,
- gestion des eaux souterraines,
- eau potable et baignade,
- prélèvement et gestion quantitative,
- prévention des risques d'inondations.

Le programme de mesures est accompagné d'une évaluation financière pour la période 2010-2015.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ACCESSIBLES

Les documents qui ont permis l'élaboration du SDAGE sont disponibles sur les sites Internet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne :

www.eau-adour-garonne.fr

et de la DREAL Midi-Pyrénées :

www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr

- Etat des ressources en eau du bassin Adour-Garonne,
- 16 questions importantes pour la gestion de l'eau sur le bassin Adour-Garonne,
- SDAGE et ses 8 documents d'accompagnement,
- Rapport de l'impact du SDAGE sur l'environnement en général.

TOUS LES DOCUMENTS SONT DISPONIBLES À LA MAIRIE.

Information et consultation du public et des partenaires

Les consultations du public et des partenaires ont eu lieu à deux étapes de la construction du SDAGE : 2004-2005 : près de 2300 structures ou personnes ont été consultées, régions, départements, conseils économiques et sociaux, chambres consulaires, établissements publics territoriaux, agglomérations, association des maires ; puis 2008-2009 pour le PDM.

L'objectif principal était de conduire les citoyens à s'impliquer dans la gestion de l'eau. De nombreuses réunions de concertations ont également été organisées.



« Lherm, Village à 30 ... Village à Vivre »

Lherm, est une commune très ancienne, et la plupart des ses routes et chemins communaux ont été dimensionnés pour accueillir des véhicules hippomobiles.

Lherm, est une commune très ancienne, et la plupart de ses routes et chemins communaux ont été dimensionnés pour accueillir des véhicules hippomobiles.

Notre commune à l'urbanisme pourtant maîtrisé, subit depuis quelques années d'importantes nuisances liées à la circulation automobile essentiellement car les communes voisines ont connu sur la même période une urbanisation parfois galopante et non raisonnée. Lherm est devenu un lieu de transit. Dans le même temps nous avons accueilli un collège, équipement fondamental pour notre jeunesse, qui à certaines heures de la journée génère du trafic routier. Ce sont en particulier les bus qui occasionnent quelques embouteillages du fait de l'étroitesse de certaines de nos rues.

Nombreux sont les Lhermoises et les Lhermois qui se plaignent de cette situation.



Lhermoises, Lhermois, « auto-disciplinons nous » !
Le stationnement gênant est la principale source de perturbations, ensuite vient la vitesse excessive.

Alors que peut-on faire ... ? Les commissions « Voirie » et « Cadre de Vie » ont entrepris une réflexion sur le thème de la circulation automobile, cycliste et piétonne dans notre commune.

Redonner au village sa fonction centrale de lieu de vie et d'activité, permettre à tous les usagers de cohabiter sans même réduire les temps de parcours en automobile ... et ceci en quelques mois et à peu de frais : certains l'ont fait où le font depuis fort longtemps.

Cela s'appelle une « ville 30 ».

L'AMÉNAGEMENT DES ZONES 30 LES GRANDS PRINCIPES

Des entrées et des sorties identifiables et explicites pour tous les usagers. afin que chacun puisse adopter le comportement approprié.

Pour être efficace, la signalisation doit rester sobre. En dehors des panneaux, bien visibles, d'entrée et de sortie de zone 30, pas besoin d'autres signalisations :

- pas besoin de signaler les chicanes, en zone 30, on doit s'y attendre...
- les piétons peuvent traverser où ils le souhaitent : le Code de la route est très clair sur ce point: tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons régulièrement engagés dans la traversée d'une chaussée (Art. R.415-11).
- pas de feux tricolores, pas ou peu de stops, la priorité à droite doit être privilégiée



Entrée de zone 30



Sortie de zone 30



Sens interdit sauf vélo



Voie en double sens cyclable

La priorité à droite doit être généralisée dans les quartiers qu'ils soient ou non en zone 30, car elle met les conducteurs en situation de responsabilité avec nécessité de ralentir et d'être attentifs à chaque carrefour.

le double sens cyclable



Ce n'est pas une mesure nouvelle : les travaux de suivi et d'évaluation réalisés dans les villes l'ayant déjà expérimenté ont démontré les avantages, tant sur le plan du confort que de la sécurité. Depuis le 1^{er} juillet 2010, toutes les voies des zones 30 sont à double sens pour les cyclistes, sauf disposition contraire prise par l'autorité investie du pouvoir de police (article R.110-2).

Les coûts de l'incivilité

On peut traiter partiellement les incivilités en réaménageant l'espace public, à condition d'éviter une escalade sans fin ; d'abord parce que l'espace urbain serait de plus en plus hérissé d'objets incongrus nuisibles à d'autres usagers, ensuite parce que remplacer l'usage discipliné de la rue par des contraintes matérielles génère de très importants coûts d'équipement. Cette surenchère fait supporter à la collectivité le coût des incivilités commises par les plus réfractaires.

Chez nos voisins anglais, allemands, suisses, etc., nul besoin d'investir dans de coûteux équipements routiers puisque les règles sont respectées. Les sommes non mobilisées pour la sécurité routière sont alors durablement investies dans des équipements d'avenir.

Le respect des règles reste la seule vraie bonne solution pour plus de sécurité et de vivre ensemble.

« Lherm, Village à 30 ... Village à Vivre »

Notre commune est elle aussi confrontée à des difficultés croissantes liées à la circulation automobile. Le centre historique du village a perdu de son attrait. La rue est un espace public. **Il n'y a pas de volonté d'exclure la voiture, mais plutôt d'apprendre à partager l'espace entre tous les usagers.**

Pour améliorer cette situation, les commissions « voirie » et « cadre de vie » ont proposé de convertir toute la zone urbanisée de Lherm en zone 30. Cette réflexion a été favorablement accueillie par les citoyens venus nombreux à l'occasion de la réunion publique du 19 novembre 2010 consacrée au plan de circulation de la commune. Cette réflexion va se poursuivre au sein des différentes commissions municipales.

Frédéric Pasian

Quel est le bilan tiré par les villes ayant osé ce changement ?

- Baisse constatée des accidents, notamment les accidents graves
- Ralentissement et apaisement de la circulation
- Déplacements à pied et à vélos, plus sûrs et plus attractifs
- Bonne acceptation par la population
- Changement de comportement : les conducteurs sont devenus plus respectueux vis à vis des piétons et des cyclistes, et ce, même sur les voies principales.



Une bonne communication est nécessaire pour que les habitants s'approprient la démarche.

LE CONCEPT DE VILLE 30

Pourquoi 50 km/h en ville ? 30 km/h et sécurité

On doit souvent se justifier pour demander des limitations à 30 km/h, mais la vraie question est plutôt : pourquoi 50 km/h dans les quartiers et centres-villes ?

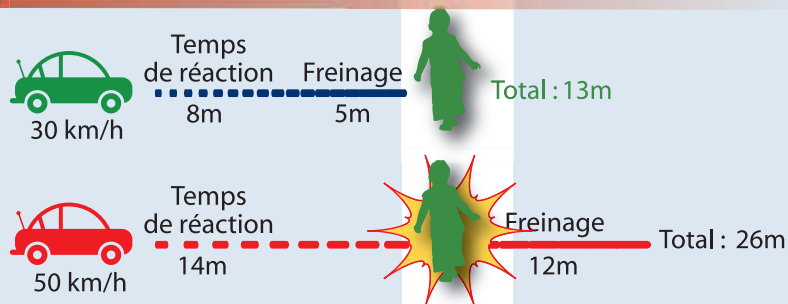
Permettre des pointes à 50 km/h dans les lieux de vie n'a en effet aucune justification :

- les pointes de vitesse à 50 km/h au travers des quartiers ou des centres-villes, du fait des nombreux points de

ralentissement (stop, feux, encombrements, manœuvres etc.) n'ont dans la plupart des configurations aucun effet sur les temps de parcours,

- le 50 km/h est incompatible avec la vie locale, que ce soit en terme de sécurité, de bruit ou d'émissions de polluants locaux engendrés par les fortes accélérations inutiles.

Distances d'arrêt



En cas d'accident avec piéton, la probabilité de décès de celui-ci passe de 80% à 50 km/h à environ 10% à 30 km/h.

Temps de parcours

Effet du 30 km/h en théorie : Ne pas confondre vitesse de pointe et vitesse moyenne.

En milieu dense, un trajet a un profil de vitesse en dent de scie et le 50 km/h n'est pas atteint systématiquement. La vitesse moyenne n'est finalement que de 18.9 km/h. En limitant à 30 km/h, on supprime simplement les pointes et on met 18 secondes de plus, ce qui donne une vitesse moyenne de 17.3 km/h.

Rejoindre le centre du village en roulant à 30 km/h nécessitera environ 20 secondes supplémentaires. La consommation de carburant sera réduite de 65% et le bruit de 3 dB (divisé par 2).

A Lherm, de nombreuses sections routières sont d'ores et déjà limitées à 30 km/h, alors que d'autres demeurent limitées à 50 km/h. Une harmonisation s'impose...



Réunion Publique Plan de circulation de la commune

Le 19 novembre 2010, les commissions "voirie" et "cadre de vie" du conseil municipal de Lherm organisaient une réunion publique sur le thème "Plan de circulation de la commune".

L'objectif de cette réunion de concertation était de présenter des projets et le résultat de réflexions visant à réduire les nuisances liées à la circulation automobile dans notre village.

Les Lhermoises et les Lhermois sont venus très nombreux pour s'exprimer sur les aménagements proposés mais également pour apporter de nouvelles idées et propositions.

En préambule de cette soirée, Jean Ayçaguer, maire de Lherm, en a rappelé les objectifs : présenter et débattre avec les citoyens de plusieurs projets d'aménagements de l'espace urbanisé de la commune visant à résoudre les points noirs liés à la circulation automobile. Il a également précisé que ces projets et réflexions prenaient en considération le contexte financier lié à la réforme des collectivités locales et à la suppression de la taxe professionnelle. Les inquiétudes sont nées de l'incertitude concernant les recettes de remplacement de cette taxe.

Puis, il a cédé la parole à Frédéric Pasion, conseiller municipal, qui, diaporama à l'appui, a présenté plusieurs axes d'amélioration et d'aménagement du plan de circulation de la commune.

Le document ayant servi de support lors de cette soirée de concertation des citoyens se trouve sur le site internet de la mairie à l'adresse :

<http://www.mairie-lherm.fr>.

Etant donné le succès de cette réunion publique, la municipalité envisage de reconduire ce type de rendez-vous avec les citoyens, pour aborder d'autres thèmes.

Frédéric Pasion



Les axes d'amélioration et d'aménagement prévus sur la commune

- Equipements de sécurité de la rue des acacias
modifications des règles de priorité au croisement
de la **rue Guillaume Apollinaire et de
l'avenue de Versailles**
- Projet d'ouverture de la **rue François Villon** et
pose de ralentisseurs
- Aménagement d'un plateau traversant au croisement
de la route de l'aérodrome avec la rue des
amandiers et la rue François Villon
- Projet de contournement du collège pour desservir
les groupes scolaires et désengorger le centre
du village
- Projet d'amélioration de la signalisation autour de
la halle et de l'église
- Projet de modification des sens de circulation sur
l'avenue de Pyrénées et la rue de l'Archiprêtre
- Aménagement d'un chemin piétonnier et
cyclable vers l'école depuis la rue de l'Archiprêtre
et l'avenue des Pyrénées.
- - Projet « Lherm, Village à 30 ... Village à Vivre »
visant à apaiser le village et partager la rue avec
tous les usagers

Concours des Maisons Fleuries

Inscrivez vous dès aujourd'hui pour l'édition 2011

**Nouveautés pour 2011 : 1 seul passage au printemps + possibilité d'inscription sur le site de la mairie
(www.mairie-lherm.fr - rubrique contact).**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Pour vous inscrire, remplissez ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Maison des Jeunes et de la Culture

Après une saison 2009/2010 difficile où nous avons été contraints de délocaliser une grande partie de nos activités, c'est avec grand plaisir que nous avons réintégré la salle omnisports et ainsi commencé de la meilleure des manières cette nouvelle saison d'animation.

Cette année, la MJC propose 3 nouvelles activités : de l'éveil musical pour les 3-4 ans et les 5-6 ans, encadré par Christine Lagrange, du Futsal pour les 12-17 ans encadré par Yannick Berardo et du tennis de table pour les adhérents à partir de 16 ans.

L'été 2010 a été riche en événements dans le cadre des Accueils de Loisirs enfance et jeunesse.

En plus des multiples projets qui ont eu lieu tout au long de l'été, des séjours ont été proposés, à Saint Béat (31) pour les 9/12 ans et les 12/16 ans et à Fontbonne (81) pour les 6/9 ans, une nuit sous tentes dans le parc de l'Accueil de Loisirs et bien sûr les chantiers jeunes. Cependant, le projet phare de l'été 2010 a été la construction de la cabane écologique (bois, terre et paille avec un toit végétal) dans le parc de l'accueil de Loisirs. En partenariat avec l'association 3PA de Poucharramet, les enfants ont participé à l'élaboration de cette cabane, des plans en passant par sa conception,

sa fabrication et ce jusqu'à sa réalisation finale. Elle a été inaugurée le 6 octobre dernier en présence de la municipalité de Lherm, du Conseil d'Administration de la MJC, des parents et de tous les participants au projet. Ainsi, le plus grand nombre a pu voir le travail formidable fait par les enfants et ce dans une démarche, voulue par l'équipe pédagogique de transversalité (toutes les tranches d'âges ont participé).

Malheureusement, début novembre, la cabane a été volontairement endommagée, des morceaux de terre et de paille qui composent les murs ont été arrachés. Nous déplorons et condamnons vivement de tels comportements et aimerions que le travail fait par les enfants soit davantage respecté.

Depuis la rentrée 2010, en partenariat avec le foyer rural de Lavernose-Lacasse, Yannick Berardo, animateur référent sur l'action jeunes, intervient tous les lundis, entre midi et 14 heures au collège Flora Tristan de Lherm.



Une convention a été signée avec le collège et les 2 structures et dans ce cadre, des animations sont proposées aux jeunes dans une salle mise à disposition par l'établissement. L'objectif est de mettre en place des pro

jets avec les jeunes et le fil rouge de l'année sera une participation régulière au projet « jeunes citoyens supporters » en partenariat avec le Toulouse Football Club.

Dans cette attente, nous vous souhaitons une excellente année 2011.

Denis Perticoz

CONTACT

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur les activités de la MJC sur www.mjclherm.fr ou passer à la MJC du lundi au jeudi de 15h30 à 18h30 ☎ 05 61 56 02 32

INFOS 2010-2011

ENFANCE :

ouverture de l'Accueil de loisirs vacances de Noël : du 20 au 24 décembre 2010

TEMPS FORTS :

inauguration de la cabane écologique le 6 octobre 2010

ACTION JEUNES :

- Séjour vacances d'hiver 2011

du 7 au 11 mars 2011, séjour neige à Arlos pour les 10-16 ans

- Soirées à thème, sortie à la journée et à la ½ journée....

PROJETS JEUNES

Intervention au collège Flora Tristan les lundis de 12h00 à 14h00



ANIMATION LOCALE ET CULTURELLE

- **26 mars 2011**
CONCERT :
« Olivier Soler chante Brassens »
- **16 avril 2011**
THÉÂTRE
« Rupture » par l'atelier théâtre ados de la MJC
- **22 mai**
VIDE GRENIERS
- **14 ou 21 juin 2011**
spectacle AIC
- **21 ou 29 janvier 2011**
THÉÂTRE
« On se calme !!! » par la Galapians
- **12 février 2011**
CONCERT Tremplin Musical jeunes



Les Cheveux d'argent

L'Amicale du 3^{ème} âge « Les Cheveux d'Argent » compte à ce jour 200 adhérents, chacun participant suivant sa santé et ses préférences aux diverses activités proposées.

Les rencontres inter-club réunissent une centaine de personnes pour les après-midi « belote » et une trentaine pour le jeu de scrabble.

L'atelier des arts créatifs, dévoile toujours de nouveaux talents.

Les voyages ouverts à tous, amicalistes ou non, permettent de s'évader du quotidien.

Du 16 au 19 septembre 30 personnes sont parties de bon matin pour un périple en Aveyron. La visite de Saint-Génies d'Olt, Sainte Eulalie, un des plus beaux villages fleuris de France, le Viaduc de Millau, élégant et majestueux, la descente des gorges du Tarn, en barque sous un beau soleil, nous ont permis de découvrir la beauté sauvage de ces lieux. La magnifique grotte de l'Aven-Armand dont l'immense salle pourrait contenir Notre Dame de Paris, nous a laissés sans voix. Après Roquefort,



un dernier regard vers le plateau du Larzac et c'est la fin du voyage.

Le 7 octobre, 45 personnes se retrouvent pour une escapade dans le Gers, vers Fourcès, Larressingle, et le site archéologique de Séviac.

Pour terminer l'année, le traditionnel loto nous permet, jusqu'à présent, d'offrir le repas gratuit avec ani-

mation musicale, pour les adhérents.

Les malades ne sont pas oubliés.

Si vous êtes intéressés, l'assemblée générale de l'amicale aura lieu le 07 janvier à 15 heures à la salle des fêtes, vous serez cordialement accueillis.

CONTACT

A. SCHMITT 05.34.48.07.62
S. DUPUY 05.61.56.06.36

Le concours des Maisons Fleuries



Comme chaque année depuis 8 ans, la Municipalité organise le concours des Maisons Fleuries. Malgré une diminution du nombre de participants, le jury a constaté une augmentation du nombre de jardins de qualité. Ce jury, composé de membres du Conseil Municipal ainsi que de bénévoles, a délibéré après 2 passages (printemps et été) selon les critères suivants :

L'effet d'ensemble et le cadre végétal

L'originalité des plantations

Le bon entretien général

Le samedi 11 septembre à la salle des fêtes, nous avons partagé un moment de convivialité et d'échanges avec l'ensemble des participants à l'occasion de la remise des prix.

Toutes nos félicitations aux sept premiers gagnants :

Merci à tous les participants pour leur contribution à l'embellissement de notre commune.

- 1^{er} Prix : SAVES Marguerite - 51 AVENUE DE TOULOUSE
- 2^{ème} Prix : BAEKELAND Bernadette - 160 ROUTE DE RIEUMES
- 3^{ème} Prix : GREGORIS Marie - 353 ROUTE DE SAINT CLAR
- 4^{ème} Prix : THOMMEREL Sandrine - 7 RUE DES AMANDIERS
- 5^{ème} Prix : CHACON Maribel - 1 CHEMIN DE LABARTEUILLE
- 6^{ème} Prix : LASVIGNES Lydia - 18 RUE DES AMANDIERS
- 7^{ème} Prix : MOREAU Denis - 39 CHEMIN SEBASTIAN

Nos fidèles sponsors ont permis à tous ces passionnés d'horticulture de repartir avec des cadeaux.
Merci aux FLEURS DU TEMPS notre fleuriste, VILLAYERDE JARDIOL-SIRS à Eaunes, EARL PEPINIERES BAUDUCau Fauga.

CONTACT ELUE
Mireille Dupuy

Bandas Los Diablos



LE NOUVEAU BUREAU

PRÉSIDENT - Caruso Enrico
VICE-PRÉSIDENT - Noblesse Eric
TRÉSORIER - Courtade Patrick
TRÉSORIER ADJOINT - Bardy Elodie
SECRÉTAIRE - Noblesse Isabelle
SECRÉTAIRE ADJOINTE - Courtade Sandrine.

Le Groupe Vocal Lhermois

On ne présente plus le Groupe Vocal Lhermois, dynamique association Lhermoise, qui comprend une quarantaine de choristes. Son répertoire chanté à 4 voix et a capella s'étend de la Renaissance à nos jours en passant par le chant sacré, le classique, l'opéra et les chansons modernes. Il est composé d'environ 240 œuvres. Les répétitions ont lieu 2 fois par semaine, le lundi et le jeudi, de 20h30 à 22h30, dans une ambiance de totale amitié, à l'église de Lherm. En 18 ans, le groupe s'est produit en Midi Pyrénées dans les plus petites églises de villages tout comme les plus grandes et dans les cathédrales. Le Groupe Vocal Lhermois est très connu pour savoir offrir bénévolement quelles qu'en soient les distances, son aide pour améliorer le sort des plus démunis dans la vie.

L'organisation des chorégies, le 21 novembre à l'église de Lherm, n'a pas empêché nos choristes de répondre présents à l'invitation de la chorale de Pins-Justaret la veille au soir.

Le dimanche, nos choristes furent récompensés de leurs efforts, par cet après midi, consacré au chant vocal. L'église était pleine, les chorales présentes « Si le cœur vous en dit » de Lavernose, « Chorale du Saves » de Samatan, « Crescendo » de Blagnac, « Chœur passion lyrique » de Pinsaguel, ont permis aux nombreux spectateurs d'apprécier le chant choral sous toutes ses formes.



Cette manifestation avait également pour but de rassembler des dons pour le Téléthon, et notre chef de cœur Huguette Ponsada a pu remettre un chèque de 500 euros aux membres de cette association.

Pour garder un esprit de convivialité au sein du groupe, de petits voyages sont organisés, et cet été, un pique nique à Peyssies a permis de garder le contact durant les vacances.

N'oublions pas le traditionnel loto du GVL, le dimanche 5 décembre, organisé de mains de maître par nos choristes, et toujours apprécié par les Lhermois.

Pour vous joindre au groupe, vous pouvez nous contacter ou assister à une répétition, le lundi et le jeudi de 20h30 à 22h30, à l'église de Lherm.



La première foire à la puériculture et aux jouets organisée par les assistantes maternelles a connu un grand succès

49 déposants nous ont fait confiance et les acheteurs sont venus nombreux le dimanche. Jouets, vêtements, poussettes et autres articles de 0-3 ans à petits prix ont trouvé une nouvelle famille !!

Les bénéfices récoltés lors de cette manifestation serviront au financement de l'activité d'éveil musical pour la plus grande joie de nos « petites fripouilles ».

Aussi, afin de satisfaire la demande très importante qui nous a été faite lors de ce week-end, nous envisageons de refaire une foire de printemps et c'est avec grand plaisir que nous vous en communiquons la date dès que celle-ci sera planifiée.



Comité des Fêtes

Nouveau cru, mais même cuvée

Le conseil d'administration, conserve les mêmes, mais pour des raisons professionnelles et familiales, il est contraint à un remaniement du bureau. Soit une nouvelle équipe mais avec les mêmes convives. Mille et un mercis à ceux, qui depuis trois ans, avaient la responsabilité d'une fonction. Notre volonté est de vous offrir le même calendrier que vous connaissez, mais aussi avec d'autres ambitions, selon les budgets attribués.

Toutes volontés de bénévolat sont les bienvenues. Il n'est pas nécessaire d'être présent à chaque fois. Une heure, un jour voire une année, quels que soient votre emploi du temps et vos ambitions, nous vous réservons avec joie le meilleur accueil. Faire la fête pour qu'il fasse bon vivre à Lherm, telle est la devise de votre comité des fêtes.

Eric Noblesse



LE NOUVEAU BUREAU

PRÉSIDENT D'HONNEUR

AYCAGUER Jean

PRÉSIDENT ACTIF

NOBLESSE Eric

VICE-PRÉSIDENT ATTACHÉ

AUX FÊTES

COURTADE Patrick

VICE-PRÉSIDENT ATTACHÉ À

LA CULTURE

LOUBINOUX Bernard

TRÉSORIER

BENOIST Annick

TRÉSORIER ADJOINT

COURTADE Sandrine

SECRÉTAIRE

NOBLESSE Isabelle

SECRÉTAIRE ADJOINTE

BENOIST Philippe

CONTACT Eric Noblesse ☎ 06 25 18 66 57
ou Secrétaire ☎ 06 30 56 13 49

Quoi de neuf au football

Après une saison sous la bannière Berat/Lherm, nouveau départ, nouvelles couleurs. En effet est née L'A.S Lavernoise/Lherm/Mauzac

Objectif du Club:

Promouvoir et développer la Pratique du Football au sein de nos Communes, le souhait est de réaliser une bonne saison et de fédérer toutes les personnes intéressées par notre Association.

L'ÉQUIPE POUR LA SAISON 2010/2011.

CO/PRÉSIDENTS

Pujol Josianne et Rieux

Jean-Louis

VICES/PRÉSIDENTS

Massip Cristel, Casonato

René, Baylac Yves, Leroux

Jean-François et Stermer

Christian

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE :

Selva Barbara

ADJOINTE : Verdier Corinne,

TRÉSORIER GÉNÉRAL :

Bregu Michel

ADJOINTE : Polesel Sylvie

LES MEMBRES

Lagarde Monique, Rives

Patricia, Carrière Patrice,

De Carvalho Carlos, Laouat

Eric, Goua David, Selva Marc,

Lascours Philippe,

Lechenetier Cédric

DIRIGEANTS

Tous les Educateurs et

Accompagnateurs d'équipes

STRUCTURES SPORTIVES :

3 équipes seniors :

1 en Ligue/2 en District

3 Jeunes : 1 par catégorie

8 très jeunes :

2 par catégorie

SI VOUS DÉSIREZ PRATIQUER LE FOOTBALL, CONTACTS

Mme Pujol Josianne ☎ 06.08.97.16.15

Mr Rieux Jean Louis ☎ 06.89.24.18.24

Mr Selva Marc ☎ 06.63.84.14.21

La Joyeuse Pétanque Lhermoise

L'association est prête pour la Saison 2011.

Le nouveau Bureau de la JP Lhermoise fut élu lors de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2010.

Le bureau remercie toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement du Club et surtout à l'obtention depuis plusieurs années de très bons résultats sur le plan régional et départemental



L'équipe leader de la JP Lhermoise qualifiée aux Championnats de la Haute-Garonne 2011, grâce à son titre de Champion de secteur 2010. Louis Auditeau, Yannick Duran, Christophe Serrano.

La Pétanque Lhermoise organise pour la saison à venir quatre concours :

Championnat mixte secteur le 13 mars 2011

Concours en quatre parties le 13 juin 2011

Concours Challenge de la Ville le 25 juillet 2011

Concours Challenge du Souvenir le 16 août 2011

CONTACT

Louis AUDITEAU - louis.auditeau@orange.fr

LE NOUVEAU BUREAU

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

Jean AYCAGUER

PRÉSIDENT ACTIF :

Louis AUDITEAU

VICE-PRÉSIDENTS :

JOURDAN Désiré

SERRANO Christophe

TRÉSORIER :

DUBEAU Joseph

TRÉSORIER ADJOINT :

DAVID Jacques

SECRÉTAIRE :

DEJEAN Nicole

SECRÉTAIRE ADJOINT :

BAROLLO Nicolas

NOUVEAU ! BEACH TENNIS



A partir de janvier création d'une section de Beach Tennis, les lundis de 18h à 19h30 au gymnase. Les bonnes raisons pour pratiquer le Beach tennis, un jeu très simple qui ne nécessite pas de savoir jouer au tennis.

Un sport d'équipe, à pratiquer soit en simple ou en double.

Ludique, le beach Tennis réunit toute la famille.

Le club prête les raquettes.

Pour pouvez faire un cours d'essai.

Tarif : 20€ + la licence(obligatoire)



CONTACT

Patricia Combe

☎ 06 37 87 94 33

ALAC

Association Lhermoise d'Anciens Combattants



Assemblée générale : 29 janvier 2011 à 10h00

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 :

Les anciens combattants invitent la population Lhermoise à s'associer à cette cérémonie.

Activités 2010

29 septembre : cérémonie d'hommage aux harkis

11 novembre : commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

5 décembre : journée d'hommage aux Morts pour la France

LES CONFLITS DU XX^{ème} SIÈCLE

Des conflits se sont déroulés dans le monde entier et les armées françaises y ont été présentes en opérations :

AFGHANISTAN et pays voisins

→ 2001 à 2011* (cette date peut être prolongée)

BOSNIE-HERZEGOVINE → 2003 – 2009

CAMBODGE → 1991 – 1994

CAMEROUN → 1956 – 1958 puis 1959 – 1963

CONGO → 1997 – 2000

CÔTE D'IVOIRE → 2002 – 2010

GABON → 2003 – 2011

GOLFE PERSIQUE ET GOLFE D'OMAN → 1987 – 2003

IRAK (frontières avec Iran et Turquie)

→ 1991 à la fin des hostilités

KOSOVO → 1999 – 2009

LIBAN → 1978 – 2007

RÉPUBLIQUE LIBAN ET ISRAËL → 2006 – 2010

MADAGASCAR → 1947 – 1949

MAURITANIE → 1957 – 1959 puis 1977 – 1980

MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE SUEZ → 1956

UGANDA → 2003 – 2011

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE → 1979 – 1982 puis 1996 – 1999 puis 2002 – 2010

RÉPUBLIQUE DÉMOC. DU CONGO → 2002 – 2011

RWANDA et pays limitrophes → 1994 – 1997

SOMALIE → 1992 – 1995

TCHAD et pays avoisinants → 1969 – 2009

TIMOR ORIENTAL → 1999 – 2001

EX-YOUGASLAVIE et pays limitrophes → 1992 – 2009

ZAÏRE (ex Congo Belge) → 1978 – 1981

CONTACT

Mr LANGER : 05 62 23 36 86

Le courrier peut être déposé dans la boîte à lettres de l'ALAC au secrétariat de la Mairie.



Lherm dans les années 1800



Commentaire sur l'état de la population de la commune au 1er janvier 1829.

Tous les habitants sont divisés et comptés en 7 classes.

Classe 1	Garçons de tous âges	312 habitants
Classe 2	Filles de tous âges	229
Classe 3	Hommes mariés	239
Classe 4	Femmes mariées	238
Classe 5	Hommes veufs	36
Classe 6	Femmes veuves	61
Classe 7	Militaires aux armées	14
Total		1129

Le village était très actif à en juger le classement par profession.

L'agriculture : **128 habitants** (propriétaires, cultivateurs, maîtres valets, métayers, bordiers, laboureurs, exploitants, régisseurs et jardiniers), et **99 hommes et femmes** confondus représentaient le personnel de main d'œuvre.

DANS LES MÉTIERS DU BÂTIMENT, on trouvait 3 maçons plus 2 venus de Toulouse, 1 plâtrier et 2 paveurs.

Le village comptait 6 **MEUNIERS** et 2 garçons meuniers qui exploitaient sûrement les moulins dont nous avons décrit l'existence dans notre bulletin n°45.

DANS LES MÉTIERS DU BOIS (menuisiers, charrons, charpentiers et tourneurs), on recensait 13 entreprises. Une famille descendante de charrons existe toujours à Lherm et exerçait il y a peu de temps encore dans le métier.

Il est fait aussi état de **6 FORGERONS** (2 familles descendantes sont également présentes dans le village et la dernière a récemment cessé son activité).

Remarque sur le vieillissement de la population

EN 1828 :	EN 2011 :
Sur 1128 habitants :	3 333 habitants*
- 14 hbts dans la tranche des 70/80 ans	- 118 hbts dans la tranche des 70/80 ans
- 1 de 82 ans	- 60 hbts ont +de 82 ans
- Le doyen : 83 ans	- La doyenne : 104 ans

L'ACTIVITÉ DU TEXTILE ÉTAIT TRÈS FOURNIE. **32 actifs** dans les métiers de tisserands, couturiers, tailleurs, marchands d'étoffe et fileuses de laine, auxquels on peut ajouter 10 cordonniers.

Il est intéressant de noter la présence d'un **presseur d'huile** qui pourrait expliquer la découverte des meules de moulin à huile à la Maison Tafforin (ces meules sont visibles dans la cour de la Mairie).

DES COMMERCE DIVERS étaient nombreux à cette époque, marchands de porcs, de moutons, de chevaux, de volailles, un courtier en vin (la culture de la vigne était alors florissante) et 5 agents d'affaires exerçaient également.

Il y avait aussi **DES PETITS MÉTIERS**, aujourd'hui disparus : un taupier, un tondier, un porteur de contes, deux billardiers. Le village offrait de la **MAIN D'ŒUVRE DE MAISON** avec 31 domestiques et 3 femmes de chambre.

Il est amusant de noter 3 **rentiers**.

CÔTÉ ALIMENTATION, Lherm comptait 5 boulangers et un garçon boulanger, 2 bouchers, 1 épicier et 3 aubergistes. Dans les **SERVICES COMMUNS DU VILLAGE**, il est fait état de 1 géomètre, 2 instituteurs, 1 notaire, 1 prêtre, 1 officier de santé, 1 médecin, 1 carillonneur, 1 garde champêtre. On trouve aussi 1 garde du Roy qui pourrait être un fils du Maire de l'époque, Monsieur Suarez.

Concernant les domiciles de tous ces habitants, la population était en majorité concentrée dans le village, mais divers quartiers étaient aussi bien peuplés : La Pielle, Sébastien, St Orens, Bourdettes, Mona, Villières, Chaton, Jottes, Larrieu, pour les principaux.

Il est intéressant de relever des noms de rue et de parties du village, dont certains sont encore utilisés aujourd'hui. Grande-Rue, Cap Débat, Labarère, Devant l'Eglise, Sur l'allée de l'Esplande, Rue de la Nauze, Rue de la Chapelle, Rue de la Place, Au fossé du Fort (sûrement en référence au château qui existait devant l'Eglise). D'autres rues sont aussi inscrites mais illisibles sur les documents en ma possession pour faire cet article.

André Bergès

* Selon l'enquête de recensement de 2006 à 2010 réalisée par l'INSEE

Mariages 2010 :

- « BONNEFONT Jean-Philippe Paul & BOUTIN Ghislaine Maryse Monique | 20 février
- « POUGET Sébastien Paul Julien & BRUZZI Sandra | 5 juin
- « COURAUD Benjamin, Gaëtan, Damien & MARTIN Valérie, Marie | 12 juin
- « RENAUT Arnaud & FABRE Julie Colette Yvette | 3 juillet
- « DUPLAN Nicolas & MANN Audrey Nathalie | 17 juillet
- « BLIN Jean-François Claude Marie Jacques & BRÉCHOTEAU Solange | 24 juillet
- « FALCOU Alain Maurice & REYERO Sophie | 7 août
- « GIESSNER David & PIZZOLATO Elodie Charlotte Julie Marie | 7 août
- « LAFFITTE Pascal Robert Frédéric & VERDIER Julie Rose Marie | 7 août
- « ROSSO Max & LAMARQUE Marjorie | 21 août
- « BOYER Cédric Richard & MASSICARD Elodie Colette Christiane | 28 août
- « JEANNOT David Alphonse & SERRA Laeticia | 18 septembre
- « GAÏANI Christian Armand & PAYEN Monique | 27 novembre
- « JAUD Patrice, Jacques et VINCENT Catherine | 27 novembre

Naissances 2010

- « ADAMCZEWSKI Alizé | 18 mai | Muret
- « ALLOIN Julia | 6 février | Toulouse
- « BOLO-VIDAL Maëlys, Ainoha | 4 mars | Toulouse
- « BOUCHE Chloé, Lily | 20 janvier | Toulouse
- « BOYER Hanaé, Annick, Mimose | 6 avril | Muret
- « BRISSON Manon, Lou | 3 avril | Toulouse
- « BRUNIQUET Mélissa, Cloé, Naomi | 14 octobre | Toulouse
- « CAPDEVILA Louis, Augustin, Léandre | 21 juin | Toulouse
- « CELLIER Prune, Clémentine, Michèle | 22 août | Toulouse
- « COURAUD Manon, Lorea | 26 octobre | Toulouse
- « DELPECH Rose, Maïa | 15 septembre | Toulouse
- « DUBERTRAND Sascha, Elie, Andrée | 3 mai | Muret
- « JUANEDA Mathis, Quenzo | 6 octobre | Toulouse
- « KOCKEN Maélio, Michaël | 17 août | Muret
- « LASSERRE Loana, Lorenza | 15 août | Toulouse
- « MARIE-MAGDELAINE Djahnoa, Dayvon | 11 novembre | Toulouse
- « MASSON Margot, Jeanne, Manon | 30 décembre 2009 | Toulouse
- « MIRASSOU Chloé | 8 août | Toulouse
- « NAREJOS-BRUNEL Manon, Léontine, Consuelo | 2 novembre | Toulouse
- « PICRON Clément Claude Alexis | 7 octobre | Toulouse
- « PIGNOLO Julien | 28 septembre | Muret
- « PLAIDEAU Anaïs, Emma, Chloé | 7 décembre | Toulouse
- « POINSON Zoé, Marie | 27 janvier | Muret
- « PONS GERMAIN Anaïs, Florence, Manon | 13 octobre | Toulouse
- « QUEYROU Elya, Marie, Eva | 19 mai | Toulouse
- « RIBEIRO-PINTO Evan | 22 mars | Toulouse
- « ROUX Angelina, Louise, Désirée | 27 septembre | Toulouse
- « SANTOS Titouan, Marin, Stéphane | 8 septembre | Toulouse
- « UVIER Rose, Claudette, Nicole | 29 juin | Muret

Décès 2010

- « BARRE Elie | 20 avril 2007 | Lherm
- « RIGAL Anne Marie Jeannine épouse AIROLA | 2 janvier | Lherm
- « LAGARDE Alice veuve SCHUTTLER | 24 janvier | Lherm
- « MAGLOTT Jean Pierre Marie | 27 janvier | Lherm
- « POUPIN Pierre Marie Lucien | 6 février | Lherm
- « CENTENO Elie Antoine | 8 février | Lherm
- « BUCAU Odette Marie Jacqueline veuve VASTE | 14 février | Lherm
- « FRANZOÏA Joseph | 14 février | Lherm
- « CABRESPINE Mireille | 17 février | Lherm
- « BOURROUILH Marie Madeleine veuve DIRAT Pierre Louis Henri | 11 mars | Lherm
- « BARTHES Alice Julie Marie veuve SORIA | 13 mars | Lherm
- « ALMEIDA Paul César | 20 mars | Lherm
- « RISCHARD Mauricette Noella Raymonde veuve OBERLIS | 21 mars | Lherm
- « VLEURINCK Andrée Marie Jeanne veuve ESCACH | 23 avril 2010 | Lherm
- « POLESEL Roger, Pierre | 29 mai | Lherm
- « LEFEBVRE Monique, Muguette, Marcelle veuve ROUANE | 9 juin 2010 | Lherm
- « CARUSO Armand | 25 septembre | Lherm
- « BIERN Jean Henri Gaspard | 16 octobre | Lherm
- « LACOSTE Alain | 12 janvier | Toulouse
- « MONTASTIER Alice, Aimée, Bonne veuve ABADIE | 9 février | Toulouse
- « ARMAN Florine épouse ANTON Marius, Urbain, Siméon | 20 février | Toulouse
- « MINA Pierre | 22 février | Muret
- « PUJOL Yann, Paul | 20 mars | Muret
- « LECLERC Marthe, Marie | 28 mars | Toulouse
- « MULIER André, Aimé | 2 mai | Muret
- « GARCIA Michel | 22 mai | Toulouse
- « LINAS Marthe Laurentine Maria épouse DEJEAN | 25 juin | Toulouse
- « GARCIA Emmanuel | 9 juillet | Toulouse
- « SELLES Catherine Vincente veuve NAVARRO | 14 juillet | Muret
- « TOUZET René François Barthélémy | 26 juillet | Toulouse
- « BLANC Marie-Jeanne veuve FONTÈS | 24 août | Muret
- « PECCHIONI Annetta veuve ANTONIOLI | 16 septembre | Cuq-Toulza (Tarn)
- « CIRANO Pierre | 19 septembre | Muret
- « BAYSSIÈRES Georges, Louis, Gérard | 15 octobre | Toulouse



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Vendredi 7 Assemblée Générale | Troisième âge

Samedi 22 Paëlla | Euro Lherm Jumelage

Dimanche 23 Goûter des aînés | Mairie

Samedi 29 Spectacle | MJC

FEVRIER

Vendredi 04 Assemblée Générale | Groupe Vocal Lhermois

Samedi 12 Tremplin Musical Jeunes | MJC

MARS

Mardi 02 Concours de Belote | 3^{ème} âge

Dimanche 13 Pétanque Doublette Mixte

Samedi 19 Carnaval | Comité des Fêtes

Samedi 26 Olivier SOLES chante BRASSENS | MJC

AVRIL

Samedi 09 Paëlla | Euro Lherm Jumelage

Samedi 16 Théâtre enfants | MJC

MAI

Samedi 14 et dimanche 15

randonnée cycliste | Guidon Lhermois

JUIN

Samedi 04 Tapas | Euro Lherm Jumelage

Lundi 13 Concours de pétanque doublettes 4 parties

Mardi 14 Spectacle AIC | MJC

Mardi 21 spectacle AIC | MJC

24 - 25 - 26 Fête locale | Comité des Fêtes

23 janvier 2011 à 15 heures
la **galette** aura lieu à la salle des fêtes avec l'orchestre **le trio Alain Colombies**.

>> Les réponses sont à rendre avant le 17 janvier.

28 mai 2011

AIR EXPO 2011

25^e édition du meeting aérien à l'aérodrome de Muret-Lherm

>> www.airexpo.org



INFOS

Communauté de Communes

le **transport à la demande** pour aller au marché de Rieumes le jeudi reprend à compter du 01/01/2011.

Contactez Voyages Duclos au **05.62.07.08.01**. Les inscriptions se font dernier délai le mercredi pour le jeudi. Inscription de 2 € aller-retour.

Ramassage des encombrants

Consulter le calendrier déposé dans les boîtes aux lettres en septembre ou consulter le site www.mairie-lherm.fr, rubrique "Environnement et cadre de vie".

LES NOUVEAUX ARTISANS - COMMERÇANTS - PRESTATAIRES DE SERVICES

Cet espace est réservé dans chaque Echo de Lherm pour les nouveaux artisans, commerçants, prestataires de services qui s'installent sur la commune. N'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à la Mairie, ou par mail accueil@mairie-lherm.fr



Patrick MORDACCI

06.83.88.70.54

8, rue du Pic du Mail - 37100 LHERM - Tél/Fax: 09 65 3 93 51

Mme POISSON Magdalena, KINÉSITHÉRAPEUTE

déménagement fin décembre 18 route de l'Aérodrome - **05.61.56.05.14**

Magdalena POISSON - Caroline HENRY de VILLENEUVE

Miguel GIMENEZ - Vicente GONZALES



AMICORPS (avec les kinés) 18 route de l'Aérodrome

Gymnastique, soins spécifiques, cours collectifs - **06.60.08.81.64**

Ecole du dos, pilates, prévention des chutes, M'ton dos (lutte contre scoliose), lutte contre obésité, massage bien être (aux huiles essentielles), Shiatsu